

ERRATUM

Une omission a été faite dans le dernier bulletin municipal à la rubrique nécrologie : Décès de M. Henri Bernard le 19/10/2020.

Nous présentons nos excuses à la famille.

LA CLASSE EN 1 DE CHALEINS RECRUTE DE NOUVEAUX CONSCRITS!

Si votre année de naissance se termine par le chiffre en 1, ils seront ravis de vous accueillir pour vous expliquer comment s'organise cette édition 2021 un peu particulière qui aura lieu les 8-9 et 10 octobre 2021, mais qui sera en tout cas joyeuse et festive !

Référent 10 ans : Marion DUFFAU - 06.60.61.97.93

Référent 19 et 20 ans : Sarah DAMOUR - 06.52.82.92.23

Référent 30,40,50 ans : Christelle TOURNOUR - 06.89.67.38.81

Référent 60 ans et + : Robert LACHIZE - 04.74.67.90.88

classes.en.un@gmail.com - <https://www.facebook.com/1.Chaleins/>



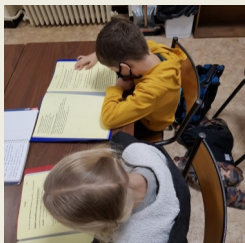
ECOLE DES LYS

Dans le cadre du projet d'école 2017-2020, l'équipe éducative a souhaité que les enfants soient actifs dans la vie de l'école. Il y a 2 ans, le conseil de délégués avait décidé de remplacer l'arbre existant du bac à sable, qui n'a plus que quelques années à vivre.

Les CM1-CM2 avaient fait des recherches sur les arbres qui donnaient une belle ombre et un vote avait été fait par tous les élèves de l'école, à partir de photos. Les agents communaux ont planté mi décembre le mûrier à feuilles de platane que les enfants ont choisi !

ETUDE SURVEILLÉE : SILENCE, ON TRAVAILLE !

Delphine, surveillante de l'étude nous explique comment cela se passe : « après 30 minutes de repos de 16h30 à 17h pour prendre un bon goûter, les enfants commencent leurs devoirs en se regroupant par classe. Je fais ensuite le tour des tables pour regarder les agendas, »



dicter les mots, interroger sur les leçons à apprendre ou vérifier les exercices pour s'assurer que tout a été bien compris. Je leur demande une certaine autonomie. Lorsque les parents arrivent, je les informe de la situation de l'enfant et s'il y a besoin de revoir des leçons. »



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : DES IDÉES ET DES ACTIONS !

Le Conseil Municipal des Jeunes s'est déjà réuni à deux reprises, les 6 janvier et 3 février dernier. Les jeunes élus sont très impliqués et les bonnes idées ne manquent pas !

La prochaine réunion du Conseil municipal des jeunes aura lieu le 24 mars prochain.

Collecte de déchets sur la commune (initiative du CMJ)

Les jeunes élus ont décidé de mettre en place une grande collecte des déchets sur la commune. Elle aura lieu le dimanche 25 avril prochain - rendez-vous à 9h00 devant la mairie.

Toutes les bonnes volontés sont attendues !

Newsletter de la mairie de Chaleins

Septembre 2020

Imprimée en 750 exemplaires

Directeur de la publication : Lucien Molines

Comité de rédaction : la commission communication composée de Nolwen Seznec, Stéphanie Demeaux, Raymond Flandin, Gilles Larue, Marc-Antoine Santiago et Sylvianne Giraud.

Mairie de Chaleins

Le Bourg

01480 Chaleins

Tél : 04 74 67 83 07 - Fax : 04 74 67 82 23

Courriel : mairiechaleins01@gmail.com

Facebook : <https://www.facebook.com/mairiedechaleins/>

MARS 2021 - n° 3

Chal'infos

Le journal d'actualités de la mairie de Chaleins

EDITO

Lucien Molines
Maire



Mars 2021... il y a un an la COVID 19 entrain dans nos vies et transformait en profondeur nos comportements, notre vie sociale, nos relations.

Depuis, tout est régi par la lutte contre ce fléau qui rappelle les plus grandes épidémies de l'Histoire.

Notre solidarité sera un élément prépondérant durant ce combat.

L'équipe municipale a malgré tout, fait son possible pour rester en contact avec vous par une présence accrue sur le terrain, avec des horaires d'ouverture de mairie plus larges et par le biais d'une communication plus présente (panneau lumineux, panneaux d'informations place des commerces et à la Mairie). Elle travaille avec beaucoup d'implication et de détermination. La critique ou la contradiction ne peuvent pas être bénéfiques pour notre collectivité. Apporter des idées et être positifs correspondent mieux à l'image de notre commune.

Quand je vois l'engagement et la réflexion de notre conseil municipal des jeunes, je ne peux qu'être optimiste pour l'avenir.

Pour rester cohérent avec notre façon de travailler, une concertation se fera avec certains administrés concernant des travaux ou des orientations pouvant les concerner.

Ce 3ème Chal'info marque notre volonté d'être toujours présent et plus proche de vos besoins.

En amont du conseil municipal du mois de mars qui sera consacré principalement au budget, les responsables de commissions ont réfléchi pour déterminer l'ensemble des actions et des projets qui seront entrepris cette année.

Deux axes principaux :

- L'entretien du patrimoine : la commune peut bénéficier de dotations de soutien à l'investissement, à la rénovation énergétique des bâtiments, dans le cadre du plan de relance de



ACTUALITES

LES CHALINOIS ONT DU CŒUR

A l'initiative de Chloé, secrétaire de mairie, une collecte de produits non périssables pour les bébés a été organisée en décembre. Cette collecte, sous l'égide de l'association des bébés du cœur, a permis de collecter 31 kgs de produits variés (couches, lait de toilettes, petits pots, biberons). Une belle réussite pour cette première édition qui sera sans nul doute renouvelée l'année prochaine.



l'économie nationale.

- La voirie, qui nécessite des travaux urgents et un effort de rattrapage.

Durant cette période difficile soyons solidaires et non solitaires.

Prenez bien soin de vous et de tous vos proches et continuons ensemble à faire face à cette épidémie.



La commune de Chaleins est équipée d'un **Défibrillateur Automatisé Externe (DAE)** qui

est situé sur la **place des commerces à côté de la Boulangerie.**

Ce dispositif médical aide à la réanimation des victimes d'un arrêt cardiaque et contribue à augmenter significativement les chances de survie en pratiquant les gestes de premier secours et en administrant un choc électrique le temps que les secours interviennent.

Cet appareil, facile d'utilisation, est accessible à tous en cas de nécessité.

COVID 19—CIVISME

Nous sommes nombreux à nous indigner face au nombre de masques de protection jetés au sol. Au-delà de l'incivisme, cela représente également un réel danger pour les plus jeunes qui pourraient innocemment jouer avec ces protections souillées.

LES MASQUES, ON NE LES JETTE PAS PAR TERRE, NI DANS LE BAC DE TRI... C'EST DANS UN SAC FERMÉ ET DANS LA POUCELLE !

CRÉATION D'UNE AMAP SUR VOTRE COMMUNE

Ces structures permettent de renforcer le lien qui unit des consommateurs et des producteurs qui ont des objectifs communs : préserver l'agriculture de proximité et s'inscrire dans une démarche de consommation durable et responsable. Vous souhaitez en apprendre plus avant de vous lancer ? On vous dit tout !

- Une Association pour le Maintien d'une Agriculture Payanne (AMAP) qu'est-ce que c'est ??

Il s'agit d'un contrat solidaire, qui permet :

- Au consommateur de bénéficier de produits biologiques, locaux et de saison, à un prix juste.

- A l'agriculteur d'avoir l'assurance d'écouler sa production, par le biais du pré-paiement de la récolte, et de pouvoir compter sur un revenu régulier et décent basé sur un engagement financier des consommateurs, qui paient à l'avance la totalité de leur consommation sur une période définie (6 mois ou 1 an par exemple). Ce système fonctionne donc sur le principe de la confiance et de la responsabilité ; il représente une forme de circuit court de distribution.

- Qui sont-ils et que proposent-ils ?

Le potager d'Ourox, est composé de deux agriculteurs Chalinois, Vivien et Bastien, qui proposeront des paniers de légumes, œufs et petits fruits. L'ensemble de ces produits seront réalisés dans le respect de l'environnement et naturel pour respecter l'AMAP

A partir de quand ?

A partir de début mai, ce service supplémentaire vous sera proposé sur la commune

Quel coût pour ces paniers ?

Le coût des paniers sera de 10€, 14€ ou 18€

Comment les contacter ?

Vous pouvez contacter le réseau de l'AMAP au 04.81.91.65.34 ou à contact@amap-aura.org



LOTISSEMENT CHAMP DE BELLEVILLE

Sur une superficie de 44 342 m², ce lotissement comporte 99 lots répartis en plusieurs tranches : 30 lots groupés - 51 lots simples - 2 lots destinés à recevoir des logements sociaux - 16 lots (tranche conditionnelle sous réserve du déblocage du foncier)

Les conditions météo étant favorables, le chantier avance rapidement.

- Pour la 1ère tranche, 35 permis de construire ont été accordés et quelques fondations ont d'ores et déjà vu le jour.
- La 2ème tranche a démarré depuis quelques semaines et plus de 50% des lots sont en compromis de vente.
- Deux lots sont réservés pour la construction de 3 bâtiments sociaux de deux étages avec ascenseur pour un total de 45 appartements. Deux de ces bâtiments disposeront de parkings en surface et souterrains. Le bailleur sera DYNACITE.

Les aménageurs sont : M. PREVOST Florent (Optimum Promotion) - M. RODRIGUES Manuel (ARVE Lotissement) et Mme DA CONCEIDA Dominique (CSA promotion).

Petit clin d'œil à la tradition céréalière de notre village, les rues et impasses du lotissement Champ de Belleville seront sur le thème des temps agricoles et des céréales : rue Millet, rue des Moissons, rue des Labours, Rue Avoine, rue Sarrazin, impasse Epeautre et impasse Triticale.



TRAVAUX DE SECURISATION ET LIMITATION DE VITESSE — TRAVERSEE DU VILLAGE

Le Maire de Chaleins et la commission voirie, soucieux de la vitesse excessive des véhicules qui traversent le village, ont souhaité rencontrer Mr Desportes, représentant du département de l'Ain, pour faire une étude de sécurisation du village.

Cet échange a été l'occasion d'évoquer la mise en place d'un plateau surélevé au carrefour du centre village et de 2 écluses, une au niveau d'Oxyane (anciennement Terre d'ALLIANCE) et une au niveau de la société PPC.

Mr Desportes a approuvé ces aménagements en précisant que, concernant le plateau surélevé, la priorité à droite sera pour la route de Messimy et la route de Villeneuve. Les stops seront sur la route de Saint-Trivier/ route de Fareins.

Pour les écluses, le choix est fait de réaliser, dans un premier temps, un comptage sur le nombre de véhicules et vitesse.

La borne de comptage a été installée du 3 novembre 2020 au 9 novembre 2020, sur la RD 75 sens St Trivier sur Moignans -Fareins.

Il a été constaté :

- Moyenne journalière de la période 816 véhicules dont 772 véhicules léger et 43 poids-lourds.
- La vitesse moyenne de 54,5 KM/h pour les VL et 48,5 KM/h pour les PL.
- Le jour le plus chargé est le vendredi 6 novembre avec 1003 VL et 67 PL
- Répartition des vitesses en moyenne par jour :
10 VL entre 0-30 km/h - 243 VL entre 30-50 Km/h - 461 VL entre 50-70 Km/h - 45 VL entre 70-80 km/h - 10 VL entre 80-90 Km/h - 3 VL entre 90-110 Km/h - 30 PL entre 30-50 km/h - 20 PL entre 50-70 Km/h
- La moyenne est de 112 véhicules entre 7h et 8h
- Le trafic moyen journalier sur les 2 sens (St Trivier / Fareins et Fareins / St Trivier) est de 1587,7 véhicules/jour.



LA FIBRE À CHALEINS

Le Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA) basé à Bourg-en-Bresse, en partenariat avec les communes de l'Ain, déploie le réseau public Fibre Optique Li@in (Liaison Internet de l'Ain). Chaleins fait partie des communes couvertes à plus de 50 % au service THD Fibre.

Vous souhaitez vérifier si êtes vous éligibles ?

Allez sur le site et vérifiez votre éligibilité : <http://reso-liain.fr/testez-votre-eligibilite-2/>

Si votre habitation se situe en zone couverte par le réseau public Fibre Optique Li@in du SIEA, vous pouvez alors déclencher le processus de votre raccordement.

Le SIEA prend en charge les travaux de déploiement de la fibre optique depuis la voirie publique jusqu'à l'intérieur du bâtiment à raccorder, sous réserve de la mise à disposition des infrastructures nécessaires.

LES CHALINOIS ONT DU TALENT

Coup de chapeau à Monsieur Gon qui a réalisé cette magnifique mosaïque dans le fossé devant son habitation.

Une bien belle façon de signaler le quartier Villette.

Soyez prudents si vous allez admirer la mosaïque, la route est assez dangereuse !

